Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212902217-20260608-D2026056-DE

MAIRIE DE PORSPODER (29840)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° : 2026-056

DATE DE CONVOCATION
29 juin 2026

DATE D'AFFICHAGE
08 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	19
Présents	16
Votants	19

L'an deux mille vingt six
Le cinq juin, à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick BRIEND, Maire

Étaient présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de :

M. Manuel COMBES qui donne pouvoir à M. Gaël HAMAYON, Mme Catherine MASSON qui donne pouvoir à M. Patrick BRIEND, M. Thierry GUEGUEN qui donne pouvoir à M. Jacques BASCOULES

Absent :

M. Gaël HAMAYON a été élu secrétaire de séance (article L.2121-5 du CGCT).

4. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT ET D'UN SUPPLEANT A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Par délibération en date du 17 juillet 2020, la Communauté de communes du Pays d'Iroise a créé la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et en a fixé la composition. Chaque commune est représentée par un délégué et un suppléant, désignés par le Conseil municipal.

M. Le Maire propose à l'assemblée que Mme Catherine MASSON, adjointe aux finances, représente la commune au sein de la CLECT et que M. Franck PEROUAS soit son suppléant.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **DESIGNE** Mme Catherine MASSON, représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT) et M. Franck PEROUAS, suppléant.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.
Certifié exécutoire,

Le Maire,
Patrick BRIEND.

MAIRIE de PORSPODER 29840